|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | TAXUD-A-5 |
| Numéro de poste Sysper: | 395387 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Maria-Isabel.GARCIA-CATALAN@ec.europa.eu  3 trimestre 2024  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: \*en mission de longue durée en Irlande du Nord |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-07-2024 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

La direction générale de la fiscalité et de l’union douanière (DG TAXUD) a pour mission de promouvoir des politiques équitables et durables qui génèrent des recettes pour l’UE et ses États membres et de veiller à ce que les citoyens et les entreprises de l’UE bénéficient du commerce mondial et d’un marché unique sûr et sécurisé protégé à ses frontières.

La direction A (Douanes) est chargée de concevoir la politique douanière de l’Union et toute législation pertinente et, avec la direction B, supervise sa bonne mise en œuvre par les États membres. Elle est chargée d’une réforme globale de l’union douanière et du code des douanes de l’Union (CDU), proposée en 2023, avec laquelle l’union douanière doit être modernisée, afin de faire en sorte que les douanes de l’UE «agissent comme une seule», par la création d’une Autorité douanière de l’UE et d’une plateforme de données de l’UE. Avec un grand nombre de ses activités en cours, la direction prépare déjà le terrain pour la réforme, par exemple en ce qui concerne la gestion des risques et le rôle des douanes dans la protection de la sûreté et de la sécurité, par exemple dans la lutte contre le trafic de drogues, par l’intermédiaire de l'Alliance des ports européens, qui a été lancée à la suite du discours sur l’état de l’Union de 2023. La direction s’occupe également des relations internationales, y compris l’élargissement, ainsi que des règles d’origine et de la valeur en douane. La direction est conviviale et dynamique et est organisée en 6 unités, dont environ 160 personnes au total.

L’unité A5 contribue à la politique européenne dans le domaine des relations bilatérales de l’UE avec les pays tiers et de l’élargissement de l’UE. L’une des principales tâches consiste à définir et à coordonner les politiques douanières internationales de l’UE en tant que dimension extérieure de l’union douanière de l’UE : promouvoir la vision de l’UE en matière douanière dans le monde, conformément aux principes et aux objectifs de la réforme du Codes des douanes de l’Union. L’unité négocie les dispositions douanières des accords bilatéraux de l’UE avec les pays partenaires, garantissant la protection et la sécurité du marché intérieur de l’UE tout en promouvant la facilitation des échanges. Elle garantit également la mise en œuvre correcte de ces dispositions et l’alignement progressif des candidats de l’UE sur les dossiers douaniers et fiscaux, et le respect de la législation clé de l’UE, telle que les sanctions. L’unité suit l’application des dispositions pertinentes par les pays tiers, les actualise si nécessaire, et maintient une coopération étroite avec les pays tiers en assurant la présidence des instances internationales compétentes avec les pays partenaires de l’UE, en coordination avec les États membres de l’Union.

**Présentation du poste (nous proposons)**

La DG TAXUD est à la recherche d’un expert national détaché (END) pour rejoindre l’équipe de liaison en Irlande du Nord (NILT), en tant qu’analyste de données ou *data analyst*. L’expert sera détaché à la Commission et assigné à une mission de longue durée en Irlande du Nord.

L’équipe de liaison en Irlande du Nord (NILT) est une équipe à part entière située à Belfast et assurant la présence de l’Union en Irlande du Nord afin d’assurer la correcte mise en œuvre, le respect et l'application des règles de l'Union européenne par les autorités britanniques. Le cadre de Windsor et la décision du comité mixte sur les représentants de l'Union en Irlande du Nord définissent les droits et les obligations lors de la supervision des activités de contrôle. Les représentants de l'Union n'ont pas le pouvoir d'initier et d'effectuer eux-mêmes des contrôles, mais peuvent seulement demander aux fonctionnaires britanniques d'effectuer des contrôles et ont le droit de les observer. La NILT travaille selon les instructions de la DG TAXUD, notamment en proche coopération avec l’unité A3 « Gestion des risques et Sécurité ».

Les principales responsabilités d'un analyste de données consistent à (1) contribuer au développement de la structure de données nécessaire à une analyse appropriée et (2) à mettre en place cette structure de données en étroite collaboration avec les spécialistes des technologies de l'information pour d'autres besoins d'analyse de données. Cette analyse des données est effectuée pour (3) soutenir l'équipe des représentants de l'Union dans les activités garantissant une analyse et un suivi appropriés des données commerciales ainsi que la collecte de renseignements.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Nous recherchons un ou une candidat (e) dynamique, bien organisé(e) et très motivé(e), capable de travailler à la fois de manière indépendante et au sein d'une équipe IT. Une solide expérience et des connaissances en analyse commerciale et en ingénierie des données sont requises. La connaissance de l’outil de reporting SAS, Structured Query Language (SQL), de l’analyse des données douanières et de la gestion des risques serait un atout supplémentaire. Le ou la candidat(e) doit également être sensible à l'environnement politique complexe dans lequel il ou elle travaille. La résistance au stress et la flexibilité pour s'adapter à de nouvelles situations sont des qualités essentielles.

La principale langue de travail dans ce domaine étant l'anglais, une maîtrise courante de cette langue (parlée, écrite et lue) est une condition préalable. La connaissance de toute autre langue de l'UE est un atout.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)